

L'expertise des catastrophes naturelles

- Contenu de la Formation
- Présentation et objectifs pédagogiques
- 5 jours de formation (35 heures) en présentiel

TARIF

Tarif public par personne
et par jour : **570 € HT**
*Tarif préférentiel, partenaire,
adhérent FEDEA > nous consulter*

LIEU

FEDEA Conseil et Formation
37 rue Catherine de la Rochefoucauld
75009 Paris



L'expertise des catastrophes naturelles

Public visé >> Experts en assurance dommages aux biens et responsabilités IARD (non-auto) intervenant à la suite d'événements de type « Catastrophes Naturelles » (inondations et séisme plus particulièrement) ou destinés à être mis à contribution en pareilles circonstances.

Prérequis : Une pratique de deux années d'expertise en assurance apparaît souhaitable.

Métier ciblé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités

L'Expert technique se doit d'accomplir, en toute indépendance et impartialité, une mission qu'il s'est vu confier afin de déterminer avec exactitude et objectivité les causes et origines du sinistre et d'en chiffrer les conséquences dommageables.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation en présentiel intègre des pédagogies interactives facilitant l'ancrage des connaissances.

Elle favorise également le partage entre pairs.

Le corps enseignant est composé de professionnels reconnus, tels que : Experts Certifiés, Agréés et/ou Qualifiés, spécialiste bâtiment, organismes spécialisés sur le sujet des événements naturels (CEPRI, CCR, MRN...).

Les pédagogies exposées sont illustrées par l'étude de cas pratiques, cas vécus et/ou simulations.

Des supports de cours sont remis aux stagiaires.

Principaux objectifs

- Renforcer ses connaissances du régime légal des Catastrophes Naturelles en France (périls, assurabilité, acteurs, couverture, tarification, franchise...),
 - Appréhender les événements de type Inondation dans leurs différents composantes (remise en état du bâtiment, mesures d'adaptation du bâti individuel / CEPRI, mouvements de terrain suite à stagnation et retrait des eaux, affaissement en présence de cavités naturelles),
 - Comprendre la sécheresse sous l'angle géotechnique et définir les solutions réparatoires adaptées à la pathologie des bâtiments
 - Appréhender le risque sismique sous différents aspects et/ou spécificités techniques (caractéristiques, prévention, pathologie, mise à niveau parasismique...),
 - Comprendre le rôle de la Mission des Risques Naturels tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel et intégrer les travaux, outils, publications utiles à la gestion des missions d'expertise de type Catastrophe Naturelle.
-

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Accessibilité

Chaque situation étant unique, toute personne étant en situation de handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.

L'expertise des catastrophes naturelles

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

→ Remise en état des bâtiments après inondations

→ Inondations

- Qu'est qu'une inondation ?
- Contexte légal, garantie catastrophe naturelle,
- Comment prévenir/détecter/limiter les dommages ?
- PPRN – Plan de Prévention des Risques Naturels,
- Expertise,
- Dommages et remèdes - études de cas,
- Retours d'expérience sur divers événements.

JOUR 2 (matin)

→ L'indemnisation des catastrophes naturelles en France

- Quels périls menacent la France ?
- Quelle assurabilité ?
- Les raisons de l'inassurabilité,
- Quels types de couverture ?
- L'ouverture de la garantie,
- L'organigramme du système,
- Les rôles du Maire, du Préfet,
- La Commission Interministérielle (sa composition, ses avis),
- Les caractéristiques de la garantie « catastrophe naturelle » ;
- Le guide CCR,
- Les risques couverts, tarification, franchises,
- Les intervenants spécifiques : BCT, CCR, CERES,
- L'Observatoire National des Risques Naturels,
- Les coûts et perspectives.

L'expertise des catastrophes naturelles

JOUR 2 (après-midi)

→ CEPRI

- Les mesures d'adaptation du bâti individuel.

JOUR 3

→ Risque sismique

- Séismes et leurs caractéristiques,
- Prévention du risque sismique : réglementation française,
- Pathologie sismique des bâtiments : facteurs de vulnérabilité aux séismes,
- Mise à niveau parasismique des bâtiments existants : comment réduire les charges sismiques et techniques de renforcement.
- Exemples.

JOUR 4 (matin)

→ MRN

- Présentation « institutionnelle » de la MRN,
- Assurances et risques naturels,
- Coût des risques naturels (France, monde),
- Panorama par aléa,
- Evaluation de l'impact du changement climatique,
- Observation de la sinistralité du bâti et réduction de sa vulnérabilité,
- Voies de progrès,
- Outils de la MRN (site, SIG MRN, plateforme EGA, principales productions).

L'expertise des catastrophes naturelles

JOUR 4 (après-midi)

→ Inondations, mouvements de terrains, cavités naturelles

- Notions de l'inondation géotechnique et du mouvement de terrain,
- Conséquences d'une stagnation d'eau sur un terrain stabilisé,
- Conséquences d'un retrait des eaux et de l'assèchement naturel des sols post inondation,
- Affaissements de terrains consécutifs à la présence de cavités naturelles souterraines,
- Techniques réparatoires à mettre en œuvre.

JOUR 5

→ Sécheresse

- Compréhension de la sécheresse géotechnique,
- Définition de solutions réparatoires adaptées à la pathologie du bâtiment.